

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1901)
Heft: 3

Artikel: Communications du Comité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-240496>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

**Assemblée générale du 24 octobre 1901, petite salle
de l'Institut.**

Présidence de M. Lucien BAATARD, président.

1° Communications du Comité.

A l'ouverture de la séance, M. le *Président* rappelle en termes émus le souvenir de M^{me} Jeanne Démolis. L'assemblée se lève en signe de deuil et en témoignage de sympathie envers notre collègue Edouard Démolis, frappé dans ses plus chères affections.

La démission de M. Albert Golay est acceptée. M^{lles} Augusta Balavoine, Frieda Kindsvater, Emma Lehmann-Rochevalier, Ida Reymond, Augustine Wermelinger et Alice Zbinden sont reçues membres de la Société.

M. le *Président* donne quelques explications au sujet de l'Agenda des écoles et il recommande vivement de soutenir cette publication dont les bénéfices contribuent à alimenter la Caisse de secours des instituteurs de la Suisse romande.

Sur la proposition de M. Rosier, l'assemblée, à l'unanimité, charge M. Albert Dubois (rue du Cloître, 1) de tout ce qui concerne le placement de l'Agenda dans notre canton.

2° Election des délégués au Comité central.

MM. Pesson, Baatard, Rosier et Grosгурin, délégués sortant de charge, sont réélus au premier tour de scrutin.